



Appel à action contre la loi Yadan : interpellez vos députés

Description

Par l'Agence Média Palestine, le 23 janvier 2026



image : AFPS

Les organisations de solidarité avec la Palestine appellent à une mobilisation large pour empêcher l'adoption du projet de loi Yadan.

Le texte a été adopté en Commission des lois à l'Assemblée nationale mardi 21 janvier, par 18 voix contre 16. Il a sans surprise reçu le soutien des députés du camp gouvernemental et de l'extrême droite. Les groupes de gauche ont voté contre, à l'exception du Parti socialiste, qui s'est abstenu.

Le jour du vote, des militant·es étaient rassemblé·es non loin de l'Assemblée nationale pour dénoncer cette proposition de loi et les dangers qu'elle représente pour la liberté d'expression, et celle du soutien au peuple palestinien en particulier.

Elle est dangereuse car elle est porteuse d'une police des idées et d'une atteinte à la liberté d'expression : la définition de l'antisémitisme de l'IHRA promue par cette PPL ne permet pas de combattre l'antisémitisme, expliquait dans un discours l'Union juive française pour la paix (UJFP). Cette définition est utilisée à des fins répressives. Son inscription dans la loi constituerait une limitation d'ici de la liberté d'expression indispensable au débat démocratique, tenterait d'effacer le génocide perpétré à Gaza et constituerait un blanc-seing pour l'extrême droite pour se laver de tout soupçon d'antisémitisme.

Interpellez vos députés

Le projet de loi sera donc examiné en séance publique lundi 26 janvier à l'Assemblée nationale. Les organisations de solidarité avec la Palestine, mais aussi celles de défense des droits et de la liberté d'expression, appellent à s'y opposer fermement.

Il ne reste que quelques jours pour obtenir le rejet de cette loi, déclare dans un communiqué l'Agence France Palestine Solidarité (AFPS). La mobilisation de tous·tes est essentielle !

Les organisations appellent chaque citoyen·ne à interpeller le ou la député·e de sa propre circonscription sur les dangers que représente ce texte, et à les enjoindre de s'y opposer.

Sur le site de l'AFPS et sur le site d'Urgence Palestine, des formulaires simples proposent en quelques clics d'envoyer un message type aux député·es de sa région. Vous pouvez les trouver ici :

[Sur le site de l'AFPS](#)

[Sur le site d'Agircollectif](#)

Plusieurs collectifs appellent également à un rassemblement le jour de l'ouverture des débats à l'Assemblée, le 26 janvier 2026, à 12h30 au métro invalides.

date créée
2026/01/23